

HENRI BAILLIÈRE

ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS
ET DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT

La Rue



Hautefeuille



HISTOIRE ET SES HABITANTS

(Propriétaires et Locataires)

1252-1901

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES RUES DE PARIS

14 planches en photogravure



J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, 19

1901

N° 22 bis.

MAISON DE BARNABÉ BRISSON, DE GUÉNAUT, DE GARS
DE FRÉMAINVILLE, DE GARS DE COURCELLES, PASSAGE POTEAU.

Cette maison portait le n° 26 avant 1805; le n° 20 *bis*, de 1805 à 1850; le n° 22 *bis*, après 1850.

Le 27 mai 1567, le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, mettait en vente par adjudication devant le Châtelet de Paris, une maison dépendant de l'hôtel de Reims, laquelle avait une façade rue Hautefeuille, une autre rue Mignon; la porte cochère sur cette dernière rue était dans l'axe de la rue du Jardinnet; entre les deux bâtiments était une grande cour. Barnabé Brisson, avocat au Parlement, en fut acquéreur, moyennant la somme de 3.070 livres (1). Né en 1531, Barnabé Brisson devint, en 1575, avocat général au Parlement de Paris, puis président à mortier, et enfin, en 1589, après la journée des Barricades et l'emprisonnement du président Achille de Harlay, premier président du Parlement. Pour son malheur, Barnabé Brisson manqua de fermeté; peu fait pour jouer un premier rôle, « il nageait entre deux eaux », comme dit Mézeray, et ménageait à la fois royalistes et ligueurs; ce terrible jeu le perdit. Arrêté le vendredi 15 novembre 1591, sur le pont

(1) Arch. de la Seine, Domaine de la Ville, 351.

Saint-Michel, comme il se rendait au Palais, il fut conduit au Petit Châtelet devant une commission improvisée, qui, en deux heures, instruisit le procès, prononça la sentence et la fit exécuter : Barnabé Brisson, revêtu de sa robe de président, fut pendu à une poutre de la chambre du conseil; il avait en vain demandé au bourreau qui lui lisait le prétendu jugement, de le laisser vivre pour achever un livre qu'il avait commencé pour l'instruction de la jeunesse, et qu'il considérait comme grandement utile et nécessaire au public (1). « C'était, dit Du Vair, en parlant de Brisson (2), l'un des arcs boutants de la grandeur de la France. » Barnabé Brisson avait une vaste bibliothèque d'histoire, de politique et de jurisprudence, qui fut vendue et dispersée après sa mort.

Lorsqu'il périt, victime d'un *assassinat judiciaire*, le président Barnabé Brisson n'était plus propriétaire de la maison n° 22 *bis*, il en avait fait l'échange, le 2 septembre 1568, avec M^e Pierre L'Enfant, secrétaire de la reine d'Écosse.

Le 15 mars 1600, Pierre L'Enfant, escuyer, sieur de Thiveau, maître des Eaux et Forêts, vendit la maison à Charles Georges, procureur à la Cour (3).

Le 5 avril 1636, la maison fut adjugée, moyennant 7.000 livres, à François Guénaut et à Anne Georges, sa femme (4).

Qui ne connaît François Guénaut, au moins par les sou-

(1) L'Estoile, *Mémoires, Journaux*. Édition Jouaust, t. V, p. 124. — Jules Du Has, *La dernière œuvre du président Brisson (le Livre)*, t. I, 1880, p. 280.

(2) Du Vair, *Traité de l'Éloquence française*, cité dans la note de Léon Feugère, des *Œuvres choisies de Estienne Pasquier*, 1849, t. II, p. 359.

(3) Archives de la Seine, 351.

(4) Archives de la Seine, 351.

venirs classiques de l'*Amour médecin* de Molière, ou des *Satires* de Boileau?

On sait que Macroton (1) scande toutes les syllabes des mots qu'il prononce, parce que Guénaut parlait lentement.

On sait qu'en fait de dénombrement :

On compterait plutôt combien dans un printemps,
Guénaut et l'antimoine ont fait mourir de gens (2).

Guénaut fut en effet un grand partisan de l'antimoine (3), et Gui Patin, qui avait la dent dure, l'appelle empoisonneur chimique (4), homme scélérat et dangereux (5), méchante peste antimoniale (6); il va même plus loin, il l'accuse à deux reprises (7) d'avoir fait mourir avec son antimoine sa femme, sa troisième fille, ses deux gendres, et son neveu. « Pour lui, dit Gui Patin (8), il n'en prend jamais, il ne se purge qu'avec du séné dans un bouillon. »

Ailleurs Boileau nous dit :

Guénaut, sur son cheval, en passant m'éclabousse (9).

Il allait, en effet, toujours à cheval : c'est qu'il était, sinon un grand médecin, du moins un médecin très occupé.

Il songeait surtout « à garnir sa pochette, même en trompant ses clients, à faire venir le quart d'écu d'une façon ou d'autres » ; « quand cet homme dort, le diable le

(1) Molière, *l'Amour médecin*, acte II, scènes 4 et 5.

(2) Boileau, *Satire* IV.

(3) Maurice Raynaud, *Les médecins au temps de Molière*, Paris, 1862.

(4) Gui Patin, *Lettres*, Édition Réveillé-Parise, t. I, p. 175 et t. II, p. 61.

(5) Gui Patin, t. II, p. 214.

(6) Gui Patin, t. III, p. 65.

(7) Gui Patin, t. II, p. 152 et 164.

(8) Gui Patin, t. II, p. 459.

(9) Boileau, *Satire* VI.

berce, et, quand il songe, ce n'est qu'à des écus blancs et à des écus d'or (1) ».

Ce qui lui fit pardonner par bien des gens d'avoir fait tant de victimes, c'est qu'il précipita la mort de Mazarin; un homme du peuple lui en témoigna naïvement sa reconnaissance, un jour, dans un embarras de voiture, en s'écriant : « Laissez passer M. le docteur, c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le Cardinal (2). »

Gui Patin (3) a laissé de lui un portrait peu flatté : « Il ressemble fort à un singe, à un magot, à une guenon. » Heureusement Robert de Nanteuil, dans une belle gravure, le présente sous un jour plus favorable.

Il était né en 1590 (4); il fut docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, conseiller et médecin ordinaire du Roi, médecin de la Reine; il demeurait à Paris, rue des Noyers. Il avait épousé, comme nous l'avons dit, Anne Georges; il en eut trois filles : l'une, Anne, qu'il maria à Antoine Guérin, avocat en la Cour; l'autre, Élisabeth, qui épousa Jean de Monstreuil, médecin ordinaire de M. le Prince de Condé; la troisième, Catherine, qui devint la femme de Christophe Gamart, conseiller et maître d'hôtel du Roi (5).

Ce n'est pas sans motif que j'ai énuméré les trois filles de François Guénaut : la première, Anne, se vit céder et transporter, lors de son mariage avec Antoine Guérin, la maison de la rue Hautefeuille, séparée par un mur mitoyen de la maison de Chibert, pour la somme de 18.000

(1) Gui Patin, t. III, p. 204.

(2) Legué, *Médecins et empoisonneurs*, p. 98.

(3) Gui Patin, Lettre du 23 nov. 1657.

(4) Jal, *Dict.*, 2^e édition, 1872, p. 660.

(5) Archives de la Seine, domaine, 351.

livres tournois, pour lui compléter sa dote de 40.000 livres (2 juillet 1654) (1).

En 1657, Guénaut fut gravement malade, et Gui Patin en donne la nouvelle dans les termes suivants : « Nous avons ici notre maître Guénaut fort malade... si c'était un homme de bien, il en pourrait mourir, mais comme il ne vaut rien, Dieu le laissera ici plus longtemps pour lui laisser le loisir de s'amender (2). »

Est-ce pour cela que Guénaut vécut encore dix ans? Quoi qu'il en soit, il mourut à Saint-Germain le 16 mai 1667, et je vous laisse à penser si Gui Patin lui fit une belle oraison funèbre (3).

Comment la maison de la rue Hautefeuille, donnée en dot en 1654 à Anne Guénaut, épouse de Antoine Guérin, arriva-t-elle aux mains de Philbert Chibert, procureur au Parlement et de D^e Marie de Saint-Leu, son épouse? Je l'ignore; je remarquerai seulement que, dans la donation faite à Anne Guénaut, il est dit que la maison a un mur mitoyen avec Chibert; j'en conclurai que Chibert a agrandi son domaine.

De D^e Marie de Saint-Leu (4), la propriété passa par donation à Pierre Chibert son petit-fils; puis au neveu de Pierre Chibert, Louis Chibert, qui était, en 1693, auditeur en la chambre des Comptes (5) et, en 1710, conseiller du Roi (6), et à sa femme Marie Mégissier.

Quel a été le rapport entre ce Louis Chibert et Louis-Ovide Chibert et Marie-Madeleine André, je ne sais. Mais

(1) Archives de la Seine, domaine, 35¹.

(2) Gui Patin, t. II, p. 344.

(3) Gui Patin, t. III, p. 652.

(4) Archives Nat. S. 2835.

(5) Archives Nat. S. 2835.

(6) Archives Nat. S. 2835 et Q¹ 1099.54.

ce que j'ai appris, c'est qu'après l'inventaire dressé ensuite du décès de ces deux personnages par Laideguive, notaire, le 19 février 1745, la propriété passa à leur fille et héritière, Marie-Louise Chibert, laquelle épousa Antoine de Gars de Frémainville, conseiller honoraire au Parlement en 1787 (1).

C'est elle la destinataire d'une lettre intéressante que je possède, et qui donne des détails sur les moyens dont disposaient les Parisiens pour s'approvisionner, en l'an III (2).

A Meulan, le 23 floréal, 3^e année.

Madame,

J'ay recue votre lettre en datte du 17 floréal, par lequel vous me faites part de la peine que vous avez à vous procurer du pain. Je n'en suit point surprise puisque sa est partout de mesmes et que nous sommes peinée tous les jours de voir du monde qui nous en demande, et auquel nous ne pouvons donner; cependant, je ferée mon possible pour vous en donner; je vous en envoie environ 42 livres de farine par la citoienne Dupuis, je ferée encore pour vous en envoieé encore le plutot possible, je suit bien fachée que vous ne maiee point écrit plutot, je vous en aurée donner plus aisaiment qua présent. Mais, Madame, vous pouvere estre persuade que je me ferée un plaisir de pouvoir vous estre utile pour tout les honnesteté que j'ay reçu de votre famille, je voue prie d'assurer Madame votre Mère de mes respecq et mes civilites a Ms et Madame de Courcel et vous prie de me croire Madame avec tout les respecq et la considerations possible vostre concitoienne.

Marie Delisle.

Voici l'adresse de la lettre :

A la Citoienne,
Citoienne De Fréminville,
demeurand, rue Haudefeuille,
à Paris.

(1) *Almanach Royal* pour 1787, p. 312.

(2) Voyez sur la disette à Paris pendant l'hiver 1794, Mercier, *Paris pendant la Révolution*, Paris, 1862, t. I, p. 350.

C'est aux Archives de la Seine (1) que j'ai trouvé l'orthographe de *Frémainville*, et la lettre que je viens de transcrire porte *Fréminville* : je crois qu'il ne faut pas attacher grande importance à ce détail ; en tout cas, il ne faut pas confondre le Frémainville de la rue Hautefeuille avec Boulogne de Fréminville, fermier général, qui demeurait rue de la Chaussée-d'Antin, 7, et qui fut condamné à mort le 19 prairial an II, à l'âge de 45 ans, comme convaincu d'être complice d'un complot contre le peuple français, notamment en exerçant toutes sortes de concussions contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé (2).

Après la mort de D^e Marie-Louise Chibert, veuve de Antoine de Gars de Frémainville, suivant inventaire dressé par M^e Chiboust, notaire, le 23 ventôse an XII, la propriété passa à : 1^o Augustin-Jean-Antoine de Gars de Courcelles, conseiller aux enquêtes (3), demeurant rue Hautefeuille, n^o 26, et à D^e Louise-Antoinette de Gars, épouse de Athanase-Louis-Clément de Givry, conseiller aux enquêtes (4), tous deux héritiers, chacun par moitié.

Le 29 floréal an XII, une adjudication en l'étude de M^e Chiboust attribua la propriété à Augustin-Jean-Antoine de Gars de Courcelles, moyennant 74.000 francs (5).

Augustin-Jean-Antoine de Gars de Courcelles mourut, le 14 septembre 1818. Il laissait pour héritiers ses deux fils : Amédée-Jean-Antoine, et Alfred-Louis-Antoine ; un partage attribua la propriété à Amédée-Jean-Antoine, qui mourut le 25 juillet 1868.

(1) Archives de la Seine, Domaine 35¹.

(2) Boysse, *les Abonnés de l'Opéra*, p. 126.

(3) *Almanach royal*, 1787, p. 318.

(4) *Almanach royal*, 1787, p. 320.

(5) Archives de la Seine, Domaine de la Ville, 35¹.

La maison fut expropriée, comme sa voisine, en 1876.

J'ai un souvenir personnel très net de cette maison, qui avait une double façade sur la rue Hautefeuille et sur la rue Mignon; dans l'axe de la rue du Jardinnet, qui venait aboutir à angle droit au coin de la rue Mignon, se trouvait une porte cochère avec passage voûté, conduisant à une cour intérieure, qui se prolongeait par un autre passage voûté s'ouvrant sur la rue Hautefeuille. Tous deux occupaient l'emplacement d'une rue, rue des Petits-Champs, que nous voyons figurer sur le plan de Paris au XVI^e siècle de Lenoir et Berty.

Dieu sait combien de fois je l'ai traversé, ce passage, pour aller de la librairie, rue Hautefeuille n° 19, à l'imprimerie Martinet, rue Mignon : il était public, et cependant, à une certaine époque, la concierge du côté de la rue Mignon avait établi un péage, qu'elle exigeait des naïfs et des passants d'occasion.

Je vois encore les deux grosses pierres de taille qu'on trouvait à gauche, en venant de la rue Hautefeuille, enfermées dans une espèce de guérite ménagée dans la muraille, et où les relieurs établis dans la maison venaient battre leurs livres; je vois encore la cour avec sa grande auge de pierre, qui rappelait l'ancienne cour des écuries d'une maison seigneuriale; je vois les saillies extraordinaires, les décrochements fantastiques au point de vue architectural que formaient ces constructions de tous les âges, reculant ou avançant au hasard; je vois les petits industriels qui occupaient les rez-de-chaussée et étalaient leurs marchandises, en particulier un ébéniste, Poteau, qui avait une exposition permanente de meubles; je vois les chanteurs, bateleurs, joueurs d'orgues, équilibristes, montreurs de chiens savants, qui y élisaient domicile et donnaient le specta-

cle en plein air : c'était une vraie cour des miracles.

Je dois à l'obligeance de M. Édouard Poteau un joli dessin, où, s'inspirant de ses souvenirs d'enfance, il nous a conservé la physionomie pittoresque de ce coin du vieux Paris. (Pl. XII et XIII).

Au-dessus de la porte cochère s'ouvrant sur la rue Hautefeuille, se dressait un vaste tableau, sur lequel était écrit en grosses lettres le nom de *Poteau*, l'ébéniste, ce qui avait fait donner à ce passage le nom de *Passage Poteau*. Cette enseigne ne fut pas sans jouer un rôle dans l'histoire : lorsque Poteau mourut, vers 1868, un photographe, qui habitait la maison, jugea conforme à ses intérêts de supprimer le nom de Poteau et de le remplacer par le sien, Dobigny ; les héritiers de Poteau protestèrent contre cette usurpation et rétablirent le nom supprimé : il s'en suivit une citation devant le juge de paix, et le procès se termina par la condamnation de Dobigny ; mais celui-ci, furieux, voulut se venger, et lorsque survint la Commune, il dénonça, comme refusant de marcher avec les bataillons de la Commune, le fils Victor Poteau, encore vivant aujourd'hui et de qui je tiens le fait : Poteau fut appelé devant un conseil de guerre en qualité de réfractaire, et condamné à rejoindre dans les 24 heures son bataillon au fort d'Issy ; il préféra se sauver. Mais, par un juste retour des choses d'ici-bas, après le rétablissement de l'ordre, Dobigny fut à son tour arrêté pour participation aux faits de la Commune et condamné par un conseil de guerre siégeant à Chartres.

Dans cet immeuble, vivait tout un monde de brocheurs, de relieurs, de doreurs sur tranches : je puis citer les noms de Igels, Pellicier doreur, Hauser, relieur, Romain, marchand de cartons, Ottman, relieur, Hosty, etc. : ce sont des noms qui n'ont pas laissé grande trace dans l'histoire, mais je

devais un souvenir à ces collaborateurs de la fabrication du livre.

Il est un nom cependant sur lequel je désire donner quelques détails, c'est celui de M^{me} Bernard. Ce nom ne vous dit rien : il ne me disait pas davantage, lorsqu'un ancien habitant du n^o 22 *bis*, dont j'interrogeais les souvenirs, le prononça devant moi. J'appris alors, par lui, que cette dame Bernard, brocheuse, avait habité la maison de 1855 jusqu'à sa mort, survenue vers 1873, et qu'elle était la sœur de Blanqui; que le fougueux révolutionnaire, qui fut plus d'une fois recherché par la police, trouva souvent asile dans cette maison pour se cacher, et y fut même arrêté à plusieurs reprises, soit sous l'Empire, soit après la Commune.